

22.03.2018 - 11:45 Uhr

Économies considérables au niveau des médicaments pris en charge par les caisses: l'industrie pharmaceutique apporte une contribution de taille à la maîtrise des coûts de santé

Bâle (ots) -

Les économies à hauteur de 190 millions de francs au niveau des médicaments pris en charge par les caisses suite à la vague de baisse des prix 2017, communiquées aujourd'hui par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), dépassent largement les prévisions. D'après les calculs d'Interpharma, des baisses de prix supplémentaires ont en outre occasionné un surcroît d'économies à hauteur de 105 millions de francs. Par ces baisses de prix douloureuses, les entreprises pharmaceutiques apportent à nouveau une contribution de taille à la maîtrise des coûts de santé.

Aujourd'hui, l'OFSP a rendu compte du bilan de la vague de contrôle des prix 2017 dans laquelle les prix d'environ un tiers des médicaments pris en charge par les caisses ont été réexaminés. D'après l'OFSP, les nombreuses baisses de prix en termes de prix publics (PP) ont permis d'économiser environ 190 millions de francs, soit considérablement plus que les 60 millions pronostiqués auparavant par l'OFSP ou à peu près le montant que l'OFSP avait estimé au total pour les trois vagues de contrôle des prix 2017 - 2019 (180 millions). Une raison essentielle de cet accroissement considérable des économies est le taux de change bas utilisé: 1,09 franc pour un euro, ce qui a nettement fait baisser les prix. Ceci est d'autant plus douloureux pour les entreprises concernées que la loi ne permet pas de hausses de prix bien que l'euro se soit entre-temps redressé (le taux de change actuel est d'environ 1,16 franc pour un euro).

Dans certains cas, des recours sont encore pendants et, en fonction du résultat, donneront lieu à d'autres économies supplémentaires et remboursements.

Économies supplémentaires considérables en raison de la pratique stricte de l'OFSP

En plus de ces 190 millions d'économies du fait de la vague régulière de contrôle des prix, l'OFSP a ordonné des économies supplémentaires à hauteur de 105 millions de francs (PP) du fait de contrôles extraordinaires en 2016 et 2017. C'est ce que montrent les calculs d'Interpharma. Ces économies étaient dues à une admission de médicaments au remboursement limitée dans le temps, à des extensions de l'indication et à d'autres baisses de prix. Tout particulièrement les médicaments nouveaux et novateurs, par exemple contre le cancer, ne sont aujourd'hui en général admis au remboursement par l'OFSP que pour une durée limitée à un ou deux ans. En 2017, plus de trois quarts des médicaments contenant une nouvelle substance active nouvellement admis au remboursement l'ont été pour une durée limitée.

L'OFSP s'attache à appliquer systématiquement cette pratique stricte. Les nouveaux traitements sont à nouveau contrôlés peu après leur première admission. De ce fait, les prix de médicaments novateurs, protégés par un brevet, sont abaissés longtemps avant le réexamen triennal régulier des prix, d'où des économies supplémentaires considérables, douloureuses pour les entreprises.

L'industrie pharmaceutique contribue fortement à la maîtrise des coûts

Les économies réalisées du fait du réexamen régulier et des baisses de prix supplémentaires se sont montées au total à 295 millions de francs. Une fois de plus, les médicaments, respectivement les entreprises pharmaceutiques, ont donc apporté une contribution de taille à la maîtrise des coûts et à un financement durable du système de santé, et elles vont continuer à le faire. Elles sont ainsi le seul acteur qui contribue régulièrement et de manière institutionnalisée aux économies dans le système de santé. Pour Interpharma, un point crucial reste que toutes les patientes et tous les patients continuent à avoir accès rapidement aux nouveaux traitements plus efficaces.

Contact:

Sara Käch, responsable de la communication d'Interpharma, Association des entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche, tél. 061 264 34 14, portable 079 208 16 33